

Environnement

La préfecture modifie le plan anticrues

LE COMBAT des riverains de la Seine a été payant. Alors qu'ils s'élevaient contre certaines mesures du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI), la préfecture a décidé de revoir sa copie après les remarques formulées lors de l'enquête publique. Malgré cette avancée, les propriétaires domiciliés dans les 57 communes situées entre Bonnières-sur-Seine et Carrières-sur-Seine restent vigilants.

Le point le plus contesté a été revu. Désormais, les maisons situées à moins de 25 m du fleuve ne seront plus systématiquement détruites en cas de sinistre. « La commission est d'avis de limiter l'interdiction de reconstruction aux seuls sinistres liés à une inondation, a indiqué, en fin de semaine dernière, Christian de Lavernée, le préfet des Yvelines. J'ai décidé de la suivre. »

57 communes concernées

Le représentant de l'Etat a également pris en compte d'autres remarques et des vérifications approfondies sont prévues sur le terrain. « Des géomètres se rendront au domicile de certains propriétaires pour effectuer des relevés », poursuit-il.

Parmi les dix-sept associations qui mènent un combat contre le PPRI, de nombreux membres émettent des réserves. « Le préfet nous a entendus en changeant certaines mesures, souligne un riverain de Triel-sur-Seine. Mais il ne doit pas y avoir d'ambiguïté dans la rédaction du plan de prévention des crues, le contenu devra être clair, sans terme technique pour que nous puissions

le comprendre. » Même vigilance pour cet habitant de Bougival qui n'est pas convaincu. « Il y a encore des zones d'ombre, insiste-t-il. Il faut s'accorder un temps de réflexion et il faut lancer une campagne de concertation afin d'établir des règles bien définies. »

Le dossier est loin d'être clos. Les habitants qui avaient manifesté à plusieurs reprises leur désaccord,

notamment le 25 novembre dernier à Paris au pied de la tour Eiffel, ne vont pas en rester là. Ils vont être nombreux à se rendre dans les mairies concernées pour consulter les conclusions de l'enquête publique. Par ailleurs, avant la fin du mois, une délégation du collectif des associations sera reçue par Nelly Olin, la ministre de l'Environnement.

YVES FOSSEY



PARIS LE 27 NOVEMBRE 2006. Les riverains de la Seine étaient venus manifester au pied de la tour Eiffel contre le plan anticrues qui prévoyait la démolition de leur maison en cas de sinistre. (LP/M.G.)

VIVRE DANS LES YVELINES

MANTES-LA-JOLIE Faudel nommé ambassadeur de la ville



(LP/CH.T)

A PRÈS Charles Aznavour, l'an dernier, c'était au tour de Faudel d'être nommé, en fin de semaine dernière, ambassadeur d'honneur de Mantes-la-Jolie. L'enfant du quartier Radar au Val-Fourré — « élève beaucoup plus débrouillard qu'assidu » selon ses mots — s'est déclaré « ému et fier » de la distinction que lui a remise le maire UMP Michel Vialay à l'occasion des vœux à la population. « Malgré les clichés véhiculés par les télévisions, j'étais heureux dans ce quartier, rappelle le chanteur. Même si nous n'avions pas d'argent pour partir en vacances, je restais à rêver pendant des heures avec des copains sur les bords du bassin d'aviron tout proche ou à jouer de la musique avec des instruments précaires. J'effeuillais les marguerites et c'est comme cela qu'est née ma chanson *Tellement je t'aime*. J'avais 16 ans. » Depuis, Faudel manque rarement une occasion de citer la ville où il est né le 6 juin 1978. « Je suis fier d'être mantais, le plus dur sera maintenant de rester à la hauteur. » Lors de cette cérémonie, six autres Mantais qui portent haut les couleurs de la ville ont également reçu un diplôme d'ambassadeur.

Pierre Bédier clame son innocence

« **J**E SUIS INNOCENT ! Je suis innocent ! Je suis innocent ! » Par trois fois, Pierre Bédier, le président du conseil général des Yvelines et ancien maire de Mantes-la-Jolie, a clamé son innocence, vendredi soir, devant plus de 1 000 personnes à l'occasion des vœux de la municipalité. Il vient d'être condamné à 18 mois de prison avec sursis, 50 000 € d'amende et trois années de privation de droits civiques et civils pour son implication dans une affaire de corruption. « Je me battrais pour faire triompher la vérité », soutient Pierre Bédier, qui a décidé de faire appel de sa condamnation. Se disant « blessé dans son intégrité », l'élu a indiqué qu'un « homme politique était là pour prendre des coups et même parfois des coups bas ». « Je vais me battre, pas uniquement pour moi-même, mais aussi pour Mantes, le Mantois, le Val de Seine et toutes les Yvelines » a-t-il conclu.

LIMAY Les habitants réclament plus de sécurité

UNE soixantaine des 1500 signataires de la pétition pour « plus de sécurité à Limay » se sont rassemblés, samedi matin, devant le poste de police de la rue Lafarge. Eric Roulot, le responsable du Collectif pour le droit de vivre tranquille, à l'origine de la pétition, a rappelé les principales revendications. Plus de policiers affectés dans ce poste qui est redevenu « une succursale de celui de Mantes ». Le riverain a dénoncé la fermeture de ce poste « le soir et le week-end ». Jacques Saint-Amaux, le maire communiste de Limay, retenu à un rendez-vous, s'était fait excuser. Mais, lors de ses vœux à la population, l'élu s'était « étonné que 2 000 policiers soient mobilisés pour un match de football, alors que 1,3 million d'habitants des Yvelines ne disposent que de 1 970 fonctionnaires ». Le Collectif pour le droit de vivre tranquille à Limay sera reçu, jeudi, par le sous-préfet de Mantes.



(DR)

POISSY Les ouvriers de Toufflet ont repris le travail

CE MATIN, la plupart des employés de la société Toufflet de Poissy ont repris le chemin du travail. Il y a une semaine, une grande partie des salariés de cette boulangerie industrielle s'était mise en grève pour protester contre « les salaires de misère ». Un accord a été trouvé in extremis. Il prévoit une hausse des salaires de 1,5 % en 2007 et une évaluation régulière des employés pour indexer leurs revenus à leurs compétences. « C'est une sortie par le haut », ose Pascal Toussaint, délégué CGT. Mais l'avis de son collègue, lui aussi de la CGT, est sensiblement différent : « C'est éloigné de ce que nous réclamions, estime Abdhela Moustamia. Mais il était difficile pour certains d'entre nous de continuer la grève, pénalisante au niveau financier. »

**NOUVEAU RANGE ROVER V8
DIESEL BITURBO.
LE 1^{ER} CARRÉ VIP QUI SE DÉPLACE.**



NOUVEAU RANGE V8 DIESEL BITURBO. Installez-vous confortablement et goûtez cet instant privilégié. Tournez la clé et laissez son moteur aux performances uniques vous offrir ce qu'il a de plus précieux : le silence.



GO BEYOND[®]
Transpirez les nouvelles sensations.

Consommations Normes CE 1999/94 (L/100 km) : mixte : 11,6 L - CO2 (g/km) : 299



JAGUAR X-TYPE EXCELLENCE

UN CONCENTRÉ DE RAFFINEMENT
À PARTIR DE

35 800 €*

* Prix TTC recommandé au 01/06/06 de la X-TYPE
2.2L D Excellence avec option peinture métallisée :
36 505 €. Consommations mixtes : de 6L à
6.2/100km - Emissions de CO₂ : de 159 à 164 g/km.



JAGUAR
JAGUAR.COM



VOITURES PARIS VERSAILLES

- **LE PORT MARLY** 27-29, route de Saint Germain - Tél. : 01 39 58 80 71
- **LE CHESNAY** 60 bis, rue de Versailles - Tél. : 01 39 23 85 00